L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 21 JUILLET 1885.

Spectacles, Bals, &c.

PORT ESPAGNOL.

J. J. McGRATH.....Directeur

A partir de SAMEDI, 18 Juillet 1885.

Tous les soirs et les Mercredis et Samedis en matinée la

TROUPE D'OPERA ST-QUINTEN.

40 VOIX.

MADAME FAVART.

avec Mme St-Quintan dans sept pièces distinctes.

Prix des places—Stalles d'orchestre 50cts ; amphithéâtre, 25 cts ; galerie, 10 cts ; matinées, 25 cts, pas de sièges réservés. Bureau pour location ouvert de 9 heures a. m. à 4 p. m. à la gare du chemin de fer du Fort Espagnol.

AVIS SPECIAL.—Les trains marcheront promptement toutes les 20 minutes après 7 heures du soir. Pas d'infraction à cette règle. Prix du trajet, aller et retour, 15 cts. 18juil—

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Homme sérieux, comptable de première classe, parlant et écrivant les trois langues, cherche place. Bonnes références. Adresser "Correspondant" office de l'ABEILLE. 16juil—6f.

ALOUER.

A louer—Une belle maison en bois, à Coving ton, convenable pour une grande famille ou un hôtel, en face de la gare du Bogne Falia River, conditions raisonables. 4. Thomson & Co. 28 rue North Peter. 4juil—1m

A VENDRE.

A vendre—Un moulin à sucre complet (quatre pieds) avec machine, en bon état. S'adresser à E. HERBERT, 74 Tchoupitoulas. 12juil—2sem

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion. Bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser au F. J. Longtemps et bien achalandé. S'adresser au F. J. Lee, Jones, Passage de la Bourse. 21juin—1m

A vendre—La résidence ex briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 11juin—1m

A vendre, un cheval marron, âgé de vingt années, bon pour sauveporter des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 9o avant

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur à un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements, et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit, qu'il ramène promptement. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les buveurs de vin.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre ; ses merveilleuses propriétés reconstituantes sont le résultat de longues études et expériences faites par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de nommer Elixir Oriental a mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état réclame l'emploi de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai été assez expérimentalement du *Cordial Stomachique de M Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion, d'aigreurs et de vomissements après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quatre années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été conseillée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique ; car alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et me sens aujourd'hui guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE.

Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'on ont obtenu les personnes qui l'ont sérieusement et régulièrement pris en usage. Ses progrès ne sont faits sans le secours de la publicité. Ayant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura plus une famille qui n'en ait, au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des fièvres à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable qui se compare à toutes les meilleures liqueurs de table connues comme goût et finesse ; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Les témoignages ci-dessus que j'ai signés sont ceux déjà très publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici :

Le certificat que j'ai donné plus haut, j'ai signé l'**Elixir Oriental** dans différents cas de dispepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même plus favorables encore, surtout dans les cas de nervosité, avec plaintes de douleurs d'estomac, avec plaintes contre préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

W. R. MANDEVILLE, D. M.

483 rue Magazine.

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en prenant quelques doses de l'Elixir oriental j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

Mme REBECCA SNEAD.

Rue Trémé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL,

AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,

Coin des rues Royale et Dauphine, Nlle-Orléans.

Vente en gros et au détail.

Et chez M. J. VERGNOLLE,

12 avril— 65 Decatur.

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE causée par l'âge ou telle autre puissance. Maladies chroniques ou aiguës traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la goutte, les douleurs de toutes les parties du corps. Le traitement de l'hérédité ou MAUVAISE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme traitées spécialement. La Pectorale Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.

Bonsoir—1an

Le plus grand succès—Spécifique du docteur Mathieu, rue St. Joseph 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand spécifique du siècle, est prêt à donner des infirmières qui veulent apprendre à soigner et du potage, et à enseigner à réussir au quel que ce soit dans l'avenir. Elle commencera un cours pratique le premier Lundi. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecine ordinaire est restée impuissante. Ses ingrédients sont les jours de 8 heures a. m. à 9 P. M., 81 et 82. Elle a des remèdes infaillible qui rendent les sourceux froid. Tous les malades qui ont une constipation doit renfermer 81. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète de cette rue.

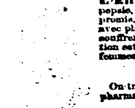

The most popular Weekly newspaper published to-day. Splendidly illustrated with original engravings. This publication, furnishes a most valuable encyclopedic information which should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation reaches that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to clubs. Sold by newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 261 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have had the Patent Office, and have prepared more than Fifteen Thousand Three Hundred specifications for patents in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries. Assignments, and all other business connected with patents, carefully attended to. Information as to the patentability of inventions cheerfully given, without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American. The advantage of such notice is generally recognized by all persons who wish to dispose of their inventions.

Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, New York.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Ce tirage aussi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE. ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

CLASSE H

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 11 AOUT 1885.

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

UNE FORTUNE!

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	5,000, ...	10,000
4 Lots de ...	2,500, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
200 Lots de ...	100, ...	20,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967	Lots ce montant à	$365,500

CERTIFICAT.

Nous décrivons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons o fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. F. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de remarquants, écri b ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser la

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emilie Bonny vs. Peter Jones et le Dr. John T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,105.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Quatre certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mises, droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Benjamin, maintenant Thalia, Nouvelle Levée, maintenant Peters, et Suzette, maintenant Erato, et désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer, le 14 février 1882, et annexé au procès-verbal d'une assemblée de famille tenue en l'étude du Eusèbe Bonny, notaire, le 25 février 1882, lesquels lots mesurent, un par un, comme suit, à savoir :

Les lots numéros un et deux mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot numéro un formant le coin des rues Tchoupitoulas et Thalia ; le lot No 3, qui fait partie du morceau de sera désigné sur No 3, sur un plan de Moelhausen en date du 27 janvier 1847, mesure trente-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 4 mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdits lots de terre ont été achetés par ledit défendeur, suivant acte entre les mains de Me Parlange, notaire, en date du 3 décembre 1881, enregistré le 5 décembre 1881, sous le No 155, Fol 457.

Et la part et l'intérêt indivis du dit Dr J. T. Jones à la dite propriété a été acquis par lui comme un des héritiers de feue sa mère, Mme Marie Devany, femme du dit Peter Jones.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30juin—7 14 21 28 juil 1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,573.—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Les quatre billets à ordre suivants, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété ci-après désignée, savoir : un billet souscrit par Nathaniel Langdon, en faveur de Thomas Sprague, en date du 2 décembre 1884, avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, échu le 2 décembre 1884 ; un billet souscrit par Nathaniel Langdon, en faveur de Thomas Sprague, en date du 2 décembre 1884, avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, échu le 2 décembre 1884 ; un billet souscrit par Nathaniel Langdon, en faveur de Thomas Sprague, en date du 2 décembre 1884, avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, échu le 2 décembre 1884 ; et un billet souscrit par Nathaniel Langdon, en faveur de Thomas Sprague, en date du 2 décembre 1884, avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, échu le 2 décembre 1884, le tout d'après un acte passé pardevant T. M. Terry, notaire, le 2 décembre 1884, enregistré au Bureau des transferts de cette ville, le 3 décembre 1884, folio 91.

Un de David Burns dû le 1er juillet 1885 pour $20 00.

Un de Nick Thompson dû le 1er avril 1885 pour $10 00.

Un de Lyderson Brightwell dû le 1er juin 1885 pour $15 00.

4° Les deux billets à ordre suivants, signés par Nathaniel Langdon, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété ci-après désignée, dans la paroisse Tangipahoa, d'après un acte passé pardevant Samuel Wilkins, notaire, le 25 janvier 1854.

La première portion de terre mesure trente-quatre pieds de face, dans la rue Ville Rochelle, maintenant Remparts, commençant à un sur en brique sur la propriété de M. Seymour et finissant à la ligne qui sépare la dite portion de terre de la propriété adjacente vers la rue Calliope, sur une profondeur de cent quatre-vingt-treize pieds onze pouces et cinq lignes, trente-trois pieds onze pouces et trois lignes, sur la ligne opposée et trente pieds de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juin—20,27, juil 6,11,18,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Mary J. Ashbey vs Joseph H. Ashbey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,754.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Le lot numéro treize dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Philip, St Thomas et Bourseau, ayant une façade de trente pieds sur la rue Jackson, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—3,10,17,24 31—août 4.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Oscar Allen, séparée de biens, vs W. C. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, No 8,213.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt No. 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le MERCREDI, 11 juillet 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles, d'après inventaire, annexé au mien bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions : comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,

Constable 1ère Cour de Cité.

21 juil—21, 28 août 4 11

A. G. Leche vs The L. Young No 8377 et A. G. Leche vs M. et Mme Zerbo in solido No 8378.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 21 juillet 1885, à midi, au Union Warehouse, dans les rues Notre Dame et Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Installation, plateforme et le contenu de l'exhibition situés au poteau No 239 Main Gallery de l'Exposition World's Industrial & Cotton Centennial Exposition, comprenant modèles, machines, grillages, etc.

Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,

11 juil—11,15,21 Constable.

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equitable. Reçoit pour le temps de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués spécialement pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

Bare—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

Frank D. Chrétien vs. Victor Hébert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,865.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine bâtisse en bois rue Orléans, No. 319.

Succession de Joseph Lagarde et épouse.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau No 79 rue Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er août 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de Mme Héloise Herbigny et la Promenade Carondelet, à savoir :

Un certain lot de terre, avec la maison de résidence, dernièrement construite dessus, droits, voies, servitudes, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément connue comme Greenville et dans l'Ist No 59, borné par la ligne de la propriété de Foncher de Circé, maintenant connue comme City Park, et les rues Walnut, Felicia et Louisa, conformément au plan original du dit faubourg Eraio, et désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer, le 14 février 1882, et annexé au procès-verbal d'une assemblée de famille tenue en l'étude du Eusèbe Bonny, notaire, le 25 février 1882, lesquels lots mesurent, un par un, comme suit, à savoir :

Les lots numéros un et deux mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot numéro un formant le coin des rues Tchoupitoulas et Thalie ; le lot No 3, qui fait partie du morceau de sera désigné sur No 3, sur un plan de Moelhausen en date du 27 janvier 1847, mesure trente-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 4 mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdits lots de terre ont été achetés par ledit défendeur, suivant acte entre les mains de Me Parlange, notaire, en date du 3 décembre 1881, enregistré le 5 décembre 1881, sous le No 155, Fol 457.

Et la part et l'intérêt indivis du dit Dr J. T. Jones à la dite propriété a été acquis par lui comme un des héritiers de feue sa mère, Mme Marie Devany, femme du dit Peter Jones.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juil—9 14 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Robert Thacn vs. Charles Schellhaus et ux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,708.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 21 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et servitudes qui y sont attachés ou qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet numéro deux cent quatre-vingt-un, borné par la rue Prytania, la Promenade Carondelet, les rues Gravier, St. Pierre et Miro, formant l'encoignure sus dites Gravier et Promenade Carondelet, et mesurant vingt-cinq pieds [illegible] trente pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de cent un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Gravier, cent trois pieds neuf pouces et trois lignes, sur la ligne opposée et trente pieds de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 juil—9 14 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Mary J. Ashbey vs Joseph H. Ashbey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,754.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Le lot numéro treize dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Philip, St Thomas et Bourseau, ayant une façade de trente pieds sur la rue Jackson, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juil—10 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. H. Walsh vs. Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 14,190.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le numéro trente-deux de l'Ilet borné par les rues Jackson, Philip, St Thomas et Bourseau, ayant une façade de trente pieds sur la rue Jackson, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juil—10 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,347—Division C.

A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en peut avoir, pourquoi le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10juil—19 23 29

Succession de Wm P. Converse Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 301—Division C.

A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles peuvent avoir pourquelles le compte de tuteur présenté par Edward W. Converse, tuteur des enfants mineurs de Wm P. Converse Jr. décédé, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10juil—19,23 29

Succession de François Lange Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,941—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Lange Croix décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10juil—19 23 28

Succession de Joseph West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,745—Division C.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles peuvent avoir pourquoi le compte présenté par Robert McMillan, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et dit schedule.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10juil—19 23 28

Succession de Mme Christian Marx Spaeth, épouse de George Binder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,843—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., Administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Christina Mary Spaeth, épouse de George Binder, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10juillet—19,23 28

Succession de Joel W. Jewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 14,907—Division B. Attendu que William W. Jewell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joel W. Jewell, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

15juil—15 19 24

Finley & Grant vs. Julius Friendlich. No 9344.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 25 juillet 1885, à 11 heures A. M., en face de mon bureau No 99 l'Orange de la Nouvelle, rue Nouvelle et Conti—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, sur les lieux.

14 juillet—21,25 FRED'K BERNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

Succession de Joséphine Schnitzinger, femme de Adam Hack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,858.—Division E.

Attendu que Adam Hack a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Schnitzinger, femme de Adam Hack, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 juil—14 18 23

Succession de Joseph Conta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,896—Division A. Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph Conta décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 juil—14 19 23

Succession de Eoan Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,791—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eoan Carter, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

16 juil—16 21 28

Succession de Eugène Bayet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,221—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Robert McMillan, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et dit schedule de distribution.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19juil—12.16.21

Succession de Georges Allan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,126—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en peut avoir pourquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11juil—11,15,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Cottage sur la Promenade Carondelet, No. 133.

Maison haute en briques rue Roberts, No. 230.

Petite bâtisse en bois rue Orléans, No. 319.

Succession de Joseph Lagarde et épouse.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau No 79 rue Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 août 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec la maison de résidence, dernièrement construite dessus, droits, voies, servitudes, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, d